



## Plainte pour non presentation d'enfant abusive

Par **aude9572**, le 17/10/2009 à 19:20

Bonjour, je vais tenter de résumer au mieux la situation. J'ai dû faire une mesure d'urgence un divorce en référé pour violence conjugale car mon ex mari était alcoolique. Le divorce pour faute m'a été accordé aux torts exclusifs de monsieur. Le jaf a décidé de réserver les droits de visite et d'hébergement du papa en les limitant aux seuls samedi 10h 19h jusqu'à ce qu'il prouve de la réalité de soins thérapeutiques. Au début il ne l'a pas exercé c'est moi qui conduisais l'enfant ou organisais des rencontres pour que mon fils voit son père. Puis il l'a commencé à l'exercer de manière plus qu'anarchique arrivant parfois plusieurs heures en retard ou ne venant pas du tout de plus il ne payait pas la pension alimentaire. De plus il lui arrivait de revenir avec mon fils en ayant visiblement bu. Désormais depuis un an il l'exerce régulièrement mis à part une fois où ne lui voyant pas arrivé au bout de 1h30 de retard je suis partie car j'étais invitée. Or vers 13h il me demandait au téléphone de récupérer notre fils je lui ai répondu que nous étions ailleurs et que ce n'était plus possible. Il a alors porté plainte pour non présentation d'enfant. Le jour même j'ai déposé une main courante expliquant que n'ayant pas de nouvelle au bout de 2h d'attente et étant invitée je suis partie de mon domicile. Ma fille de 16 ans y est restée toute la journée il ne s'y est jamais présenté. Il aurait de plus entamer en justice une procédure pour récupérer des droits de visites et d'hébergements classiques. Je suis très inquiète pour mon fils car je sais que son père boit toujours de plus il me semble très abusif de porter plainte contre moi vu qu'il n'est pas venu chercher son fils. Quand pensez-vous ?